

L'effet des classes passerelles sur le travail des enfants

Septembre 2022

Une étude longitudinale sur les progrès des enfants ayant suivi des classes passerelles en Côte d'Ivoire, entre 2019 et 2021.



International
COCOA
Initiative

Contexte

Le programme TRECC (Transforming Education in Cocoa Communities) vise à promouvoir une éducation de qualité des enfants et des jeunes des communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de TRECC, la Fondation Jacobs et Nestlé ont co-financé un projet qui applique dans les classes passerelles l'approche PEC (Programme de l'Enseignement Ciblé)¹, qui vise à améliorer les compétences des enfants en lecture et en calcul par une méthode pédagogique centrée sur le rythme d'apprentissage de chaque enfant. Le projet a été mis en œuvre en collaboration avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DAENF), et fait partie des actions de prévention et de remédiation du travail des enfants mises en place par le Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) lié au Nestlé Cocoa Plan.

L'objectif de la présente étude est d'évaluer les effets de cette approche sur la scolarisation et le travail des enfants parmi les participants des classes passerelles.

Cette étude suit les progrès de 879 enfants âgés de 9 à 14 ans inscrits dans les classes passerelles, dont 48% de filles, vivant dans 22 communautés. Nous étudions la progression de deux cohortes :

- **Cohorte 1** : 400 enfants inscrits dans 16 classes passerelles sur l'année scolaire 2019 - 2020, de mars à août 2020, dans 14 communautés
- **Cohorte 2** : 479 enfants inscrits dans 16 classes passerelles sur l'année scolaire 2020 – 2021, de janvier à juillet 2021, dans 15 communautés, dont 7 déjà appuyées en 2019-2020.

¹ PEC est une approche éducative fondée sur des données probantes qui aide les enfants à acquérir des compétences de base en lecture et en mathématiques, leur ouvrant ainsi les portes

Méthodologie

La prévalence du travail des enfants parmi les bénéficiaires du projet a été mesurée *via* des enquêtes, comprenant des entretiens avec les enfants sur leur engagement dans des tâches dangereuses dans la production de cacao.

Un **premier cycle d'enquêtes** a été réalisé en **décembre 2020 et janvier 2021**. Ces données donnent un résultat *endline* à court terme pour la cohorte 1 (4 mois après la fin des classes passerelles), et une *baseline* pour la cohorte 2.

Le **deuxième cycle d'enquêtes** a été réalisé **un an plus tard, en décembre 2021 et janvier 2022**. Ces données donnent une *endline* "à moyen terme" pour la cohorte 1 (16 mois après la fin des classes passerelles), et une *endline* à court terme pour la cohorte 2 (6 mois après la fin des classes passerelles).

Pour compenser l'absence d'une prévalence de base du travail des enfants, les résultats de l'enquête pour la cohorte 1 ont également été comparés aux données sur le travail des enfants provenant du SSRTE.

Résultats

Intégration des enfants dans l'école formelle

Sur les 879 enfants inscrits, 810 (391 en 2019/2020 et 419 en 2020/2021), ont effectivement participé au projet classes passerelles, soit 92,1% de taux de fréquentation. L'entrée en classe formelle est automatique après la classe passerelle.

Pratiquement tous les enfants ont poursuivi leur cursus, avec un **taux d'intégration de 99,8%**. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les filles et les garçons pour les taux de fréquentation des classes passerelles et d'intégration à l'école formelle.

De plus, les données de la DAENF montrent que le niveau de préparation des élèves de la classe

d'un avenir meilleur. Elle a été développée par l'ONG Pratham, et adapté pour la Côte d'Ivoire avec le Ministère de l'Education.

passerelle PEC est plus élevé que celui des élèves ayant bénéficié d'autres formes de classes passerelles : 91% des enfants des classes PEC ont une moyenne supérieure à 4,5, contre 14% seulement pour les classes passerelles sans pédagogie PEC.

Abandon scolaire

Le suivi la cohorte 1 jusqu'à la deuxième année scolaire en école formelle (soit 16 mois après la fin des classes passerelles), a montré un taux d'abandon de 28% (108 enfants) ; 24% chez les filles et 31% chez les garçons. Ce taux d'abandon bien plus élevé que le taux moyen d'abandon dans l'école formelle (inférieur à 10% selon diverses sources des enquêtes PCCF) traduit le défi de maintenir des enfants bénéficiaires des classes passerelles dans l'école formelle.

Pour la cohorte 2, ce taux d'abandon était de 4% (17 enfants) ; 2,6% chez les filles et 5,3% chez les garçons. Contrairement à la cohorte 1, ce taux a été

mesuré en cours de première année d'intégration à l'école formelle (plus spécifiquement, 4 mois après l'intégration). Il est possible que ce taux évolue d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Plusieurs raisons à l'abandon de l'école formelle ont été évoquées, par ordre d'importance :

- L'enfant n'aime pas l'école formelle
- L'école ne fournit pas de repas
- Les parents ont déménagé
- Manque ou insuffisance de moyens financiers des parents
- Pas de suivi

Dans des cas individuels, les raisons suivantes ont également été mentionnées : éloignement de l'école formelle (1 cas), intégration à l'école coranique (1 cas), mariage précoce (1 cas) et grossesse précoce (1 cas).



Travail des enfants

Cohorte 1

Effets à court terme (4 mois après)

Le taux de travail dangereux révélé par l'enquête de décembre 2020 auprès de la cohorte 1 est de 31,5%.

Cette prévalence est inférieure de 9 points de pourcentage **par rapport à la prévalence avant le projet PEC**, estimée par les données du SSRTE. Cette différence est statistiquement significative.

Selon les données du SSRTE, les taux d'identification du travail des enfants étaient d'environ 44% dans l'année précédant le début du projet, parmi les enfants ciblés (du même groupe d'âge, dans les mêmes coopératives). De plus, les données SSRTE montrent qu'au sein d'un groupe de comparaison (enfants du même groupe d'âge, appartenant aux mêmes coopératives, mais *ne bénéficiant pas* du projet), le taux d'identification du travail des enfants a augmenté de 39% à 48%, au cours de la même période.

Effet à moyen terme (16 mois après)

Un an plus tard, en décembre 2021, **le deuxième cycle d'enquêtes a encore relevé une diminution de la prévalence du travail dangereux** de plus de la moitié, pour atteindre un taux final de 14% parmi les bénéficiaires de la cohorte 1. Cette diminution est statistiquement significative. La même tendance est observée pour les deux sexes : le taux de travail dangereux est passé de 35% à 15% chez les garçons, et de 25% à 12% chez les filles.

Cohorte 2

Effets à court terme (6 mois après)

Pour la cohorte 2, nous avons collecté des données sur le travail des enfants avant le début des classes passerelles, et un an plus tard, soit six mois après la fin des classes passerelles et quatre mois après l'intégration des enfants dans les classes formelles.

Les résultats montrent que le taux de travail dangereux a diminué de 63% en janvier 2021 à 23% en janvier 2022. Cela représente une baisse de 40 points de pourcentage pour l'ensemble des enfants de la cohorte 2. Cette différence est statistiquement significative. Cette baisse est de 64% à 25% chez les garçons, et de 62% à 21% chez les filles.



Le taux élevé (plus de 60%) de travail dangereux mesuré auprès des bénéficiaires de la cohorte 2 à la *baseline* (janvier 2021) indique que le projet classes passerelles a ciblé efficacement sur les enfants particulièrement vulnérables.

Cette baisse significative de la prévalence du travail dangereux des enfants doit être prise avec précaution et devra tenir compte de la différence entre période de rappel utilisée en *endline* (travaux effectués au cours des 6 derniers mois) et la période de rappel de la *baseline* (travaux effectués au cours des 12 derniers mois).

Ces résultats montrent que les bénéficiaires des deux cohortes ont été significativement moins impliqués dans des travaux dangereux après la fin des classes passerelles qu'ils ne l'étaient avant.

Conclusions

Ces résultats montrent que les enfants qui ont suivi des classes passerelles ont acquis des compétences essentielles en matière de lecture, d'écriture et de calcul, ont réintégré avec succès le système d'éducation formelle et ont réduit de manière significative leur participation au travail des enfants.

Il est particulièrement rassurant de constater que cette diminution du travail des enfants s'est produite pendant la pandémie de Covid - une période où le travail des enfants a augmenté dans un groupe de comparaison.

Ces résultats sont conformes à l'effet souhaité, à savoir que les classes passerelles offrent une véritable alternative aux enfants non scolarisés qui travaillent, tout en soutenant le droit fondamental de tous enfants à une éducation de qualité.

Pour l'avenir, ces résultats suggèrent que :

- L'investissement dans les classes passerelles est efficace pour réintégrer les enfants non scolarisés dans les écoles formelles et réduire le travail des enfants.
- L'utilisation de l'approche pédagogique *Programme de l'Enseignement Ciblé* dans les classes passerelles devrait être étendue, conformément à la mise à l'échelle de cette méthode dans les écoles formelles.
- Des efforts continus sont nécessaires pour aider les enfants à rester dans les écoles formelles, notamment en assurant un suivi des enfants, en investissant dans des programmes d'alimentation scolaire et en aidant les familles à assumer les coûts liés à l'école.